



Communiqué de presse
Paris, le 20 juin 2018

Réunion du service public de l'emploi régional : Face aux enjeux du Grand Paris, relever le défi recrutement dans le secteur du BTP

Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, a invité, mardi 19 juin, pour la première fois, le Président de la Fédération régionale des travaux publics (F RTP) à s'exprimer devant les acteurs du Service de l'emploi régional (SPER) sur la question du recrutement afin d'accélérer l'embauche de personnels qualifiés dans le domaine du BTP en Île-de France pour relever les enjeux du Grand Paris.

« Alors que le développement des grandes opérations d'aménagement et des projets structurants tels que le Grand Paris Express ou les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est un accélérateur exceptionnel d'offres d'emploi dans les travaux publics, les entreprises peinent à trouver suffisamment de main d'œuvre qualifiée en Île-de-France ! Fort de ce diagnostic partagé avec les acteurs de l'emploi, l'État se mobilise pour rapprocher les besoins en main d'œuvre des entreprises avec les personnes en recherche d'emploi, en particulier les jeunes, notamment grâce à la qualification. À ce titre, nous travaillons sur deux leviers : celui de l'apprentissage qui doit être évidemment développé et revalorisé, c'est le sens de la réforme actuelle, et celui du Programme d'investissement dans les compétences (PIC) dans lequel l'État investit 1,1 milliard d'euros en Île-de-France pour amener les jeunes et les publics fragiles vers l'emploi durable grâce à une formation qualifiante. » a souligné Michel Cadot, Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris.

Cette première réunion, focalisée sur les besoins en main d'œuvre du secteur des travaux publics, a permis d'identifier les freins à ces recrutements et de proposer des moyens de les lever. L'adéquation entre les besoins en recrutement dans les travaux publics et les besoins d'accompagnement vers l'emploi et d'insertion des personnes les moins qualifiées nécessite un travail partenarial entre l'État, le Conseil Régional et les branches. Il s'agit de mobiliser de manière coordonnée les acteurs du service public de l'emploi notamment Pôle emploi, l'Association régionale des missions locales, Cheops Île-de-France (représentant les Cap Emploi), des représentants des entreprises (MEDEF, CPME et F RTP) et les partenaires utiles au débat (CCIP, Constructys, GIP Maximilien).

Outre ces démarches, un travail important a été réalisé pour assurer la réussite des clauses sociales des marchés des chantiers des transports en Île-de-France, l'insertion représentant une première étape vers un emploi durable dans le secteur des TP.

Des actions concrètes seront prochainement mises en œuvre pour soutenir la branche des travaux publics dans ses efforts de recrutements et d'amélioration de son attractivité. Une

réunion de travail entre la FRTP et Pôle emploi est programmée pour recenser les offres vacantes.

Plan d'investissement dans les compétences (PIC) 2018 : Chiffres clés

=> 1 milliard d'euros pour l'Île-de-France pour 1 million de jeunes vers l'emploi en quatre ans

=> 1 convention d'amorçage entre l'État et le Conseil Régional d'Île-de-France = 107 M pour le développement de 30 000 formations supplémentaires.

=> 2019-2022, un pacte régional sera co-signé par l'État et le Conseil Régional d'Île-de-France pour améliorer la qualification des jeunes ou demandeurs d'emploi peu qualifiés, et handicapés issus des quartiers prioritaires de la ville.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France / 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)